



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE
Bureau du foncier agricole

Affaire suivie par :
Marie Chauvot
Tél. : 01.60.76.32.40
Fax. : 01.60.76.33.81
Mél : ddt-sea@essonne.gouv.fr

**Commission Départementale de
Préservation des Espaces Naturels
Agricoles et Forestiers**

Compte rendu de la séance du 8 décembre 2016

La Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers de l'Essonne, convoquée le 28 novembre 2016, s'est réunie le 8 décembre 2016, à Villabé (91), sous la présidence de M. RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant Madame la Préfète.

1) Membres de la commission

1.1 Membres présents :

- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant la Préfète de l'Essonne ;
- Mme Élodie BOUSSAINGAULT-PEIGNE, représentant la chambre départementale des Notaires de l'Essonne ;
- Mme Pauline CARRAÏ, représentant l'association « NaturEssonne » ;
- M. Florian GIRAUD, chef du service économie agricole, représentant la direction départementale des territoires ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest ;
- M. Jean-Pierre MOULIN, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement ».

1.2 Pouvoirs

- Mme Pauline CARRAÏ, représentant l'association « NaturEssonne » dispose d'un pouvoir de M. Dominique HÉBERT, représentant le Réseau AMAP Île-de-France ;
- M. Pierre MARCILLE, représentant la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest dispose d'un pouvoir de M. Philippe MORCHOISNE, représentant la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles d'Île-de-France Ouest, et de M. Nicolas HOTTIN, représentant des Jeunes Agriculteurs ;
- M. Yves RAUCH, directeur départemental des territoires de l'Essonne, représentant la Préfète de l'Essonne dispose d'un pouvoir de M. Jean-Luc CURAT, adjoint au maire de Saclay, représentant les maires ;
- M. Jean-Pierre MOULIN, représentant l'association « Essonne-Nature-Environnement » dispose d'un pouvoir de Mme Danielle ALBERT, représentant l'Union des syndicats des propriétaires forestiers d'Île-de-France.

1.3 Membres absents et/ou excusés :

- M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, représentant les établissements publics de coopération intercommunale ;
- M. Guy CROSNIER, président délégué en charge de la ruralité et du monde agricole représentant le

- Conseil Départemental de l'Essonne ;
- M. Didier HARDOUIN, représentant l'Union des syndicats Coordination Rurale d'Île-de-France Ouest ;
- M. Bertrand LIÉNARD, représentant la SAFER (voix consultative) ;
- M. Thierry LANOE, représentant la Fédération Interdépartementale des Chasseurs d'Île-de-France ;
- M. Pascal MARTIN, représentant l'Office National des Forêts (voix consultative) ;
- M. Patrick OLLIER, président du Conseil de la Métropole du Grand Paris ;
- M. Fabien PIGEON, représentant les propriétaires de foncier agricole ;
- M. Olivier RUSSEIL, représentant l'INAO ;
- M. Christian SCHOETTL, maire de Janvry, représentant les maires.

2) Invités à titre d'expert

- Mme Nina FERNANDEZ, représentant l'Établissement Public Foncier d'Île-de-France ;
- Mme Julie OZENNE du réseau AMAP Île-de-France ;
- Mme Sandrine TERRISSE de la chambre interdépartementale d'agriculture d'Île-de-France Ouest ;
- Mme Chloé HARDOUIN, de la direction départementale des territoires de l'Essonne, lors de la présentation du PLU de la commune de Puiset-le-marais ;
- Mme Jocelyne LETIENNE, de la direction départementale des territoires de l'Essonne, lors de la présentation du PLU de la commune de Varennes-Jarcy ;
- M. Pierre RAMEL, de la direction départementale des territoires de l'Essonne, lors de la présentation des PLU des communes de Varennes-Jarcy, de Morsang-sur-Seine et des Ulis ;
- Mme Marie CHAUVOT, de la direction départementale des territoires de l'Essonne.

3) Quorum et ordre du jour

M. RAUCH constate que le quorum du nombre de votants est atteint et ouvre la commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers.

Ordre du jour :

- a) Compte rendu et fonctionnement de la commission : validation du compte-rendu de la séance du 10 novembre 2016 et rappel d'un changement de calendrier pour l'année 2017 avec une attention particulière pour la séance de janvier, prévue le jeudi 12 janvier 2017 et avancée au mardi 10 janvier 2017 ;
- b) Étude du PLU de Puiset-le-marais ;
- c) Étude du PLU de Varennes-Jarcy ;
- d) Étude du PLU de Morsang-sur-Seine ;
- e) Étude du PLU des Ulis.

4) Ont présenté leur projet devant la commission :

- PLU de Puiset-le-marais : M. Christian GUERTON (Maire) représentant la mairie de Puiset-le-marais, et Mme PÉQUIGNOT, du cabinet INGESPACES ;
- PLU de Varennes-Jarcy : M. Charles DARMON, Maire-Adjoint en charge de l'urbanisme représentant la mairie de Varennes-Jarcy et Mme PÉQUIGNOT, du cabinet INGESPACES ;
- PLU de Morsang-sur-Seine : M. Guy Rubens DUVAL (Maire) représentant la mairie de Morsang-sur-Seine et M. Olivier MAUPU, du cabinet Espace Ville ;
- PLU des Ulis : M. William ERNST, directeur des services techniques et Mme Carole ROPARS (service urbanisme) représentant la mairie des Ulis.

À Évry, le - 4 JAN. 2017

Le président de la CDPENAF,


Yves RAUCH

Ce document est publié sur le site des services de l'État en Essonne :
<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Consommation-d-espace-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>